



Association Valloire Nature Et Avenir
Chalet Pierre-Paul
Les Verneys
73450 Valloire
Email : contact@vnea.net
Site Web <http://www.vnea.net>

Valloire, le 21 juin 2006

Edelweiss-Info no4 la lettre d'information de l'association Valloire Nature Et Avenir (VNEA)

Ce bulletin d'information à destination des Valloirins a pour but de vous tenir informés de la vie de notre association. Il est ainsi l'occasion de vous reparler de la TransvalQuad mais aussi de vous annoncer les animations que nous organiserons cet été:



TransvalQuad 2006: La Transval Quad aura lieu cette année du 30 juin au 4 juillet. Dans sa dernière lettre d'information, son organisateur annonce d'ores et déjà une participation supérieure à 2100 quadeurs ! Nous ne nous réjouissons pas de cette affluence et nous pensons qu'il ne fera pas bon être un "estivant randonneur" à Valloire pendant cette période !

Nous dénonçons donc avec l'association **Vivre En Maurienne** et les autres associations de protection de l'environnement cet événementiel qui fait la promotion des loisirs motorisés en espaces naturels et apporte un cortège de nuisances : bruit, poussière, pollution,... Au-delà de cette manifestation et de son salon commercial, notre opposition a également un caractère symbolique. Il est justifié par le fait qu'il est évident que les propriétaires de Quads ne laisseront pas leurs engins au garage une fois la TransvalQuad passée. Certains se trouveront tôt ou tard sur les chemins et sentiers, à des fins de loisirs, souvent en toute illégalité.

De leurs côtés, l'organisateur et la municipalité de Valloire justifient le maintien de cet événementiel en début de saison pour des raisons économiques. A cet argument, nous répondons que, à notre connaissance, il n'a pas été tenté grand-chose pour développer un autre événementiel ou relancer la course cycliste qui existait auparavant. D'autre part, il faut déduire des retombées de cet événement la subvention municipale de 37500 euros à l'organisateur soit quand même près de 35 euros par habitant. Enfin et surtout, il faut opposer à la manne financière des quaders les conséquences financières de nuisances bien réelles sur la flore, la faune mais aussi sur "homo randonus" (☺), une espèce pas encore protégée, mais qui pourrait se raréfier à l'avenir:

- Le bruit d'un quad est similaire à celui d'une tondeuse à gazon.
- Les photos ci-jointes donnent une idée de la poussière qui est générée et qui reste présente sur des chemins finement moulus par le passage répété des engins.
- Quand à la pollution atmosphérique, il ne faut pas forcément croire qu'elle ne concerne pas Valloire. Des relevés faits à la station de surveillance atmosphérique du Casset près du col du Lautaret, montre que les concentrations d'ozone en montagne durant la période estivale y sont préoccupantes (Voir site web AIR APS). On y apprend que, sans atteindre les pics urbains, la concentration d'ozone y est plus élevée et persistante que dans les agglomérations de Grenoble et de Chambéry !! L'AOT 40 (Average over threshold) y est de 35000 ($\mu\text{g.m}^3\text{.h}$) contre 26000 alors que la valeur cible CEE est de 6000. Rappelons que l'ozone apparaît lors de la transformation des polluants automobiles sous l'action du soleil. Des concentrations d'ozone importantes peuvent entraîner des troubles respiratoires chez les enfants, les personnes âgées ou lors d'efforts physiques. Il nous semble donc malvenu d'en augmenter les concentrations par une circulation motorisée supplémentaire !



De manière concrète, une réunion de concertation s'est tenue en sous-préfecture le 22 Mai 2006. Devant l'évidente résolution de la préfecture d'accorder une nouvelle fois son autorisation, les associations de protection de l'environnement ont fait lecture d'une déclaration pour demander, à minima, que les randonnées motorisées en pleine nature, actuellement prévues depuis Valmeinier jusqu'au Plan des Charmettes en passant par le Crey du Quart et Valloire ne dépassent pas Bonnenuit. Le plan des Charmettes est en zone ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Si les mots ont encore un sens, ce lieu ne nous

semble pas adapté pour être un des trois « défouloirs à Quads », pour reprendre l'expression de l'organisateur. A ce jour, nous ne savons pas quel sort il sera fait à notre requête.

Signalons, quand même, que durant cette réunion, la gendarmerie s'est engagée à intervenir en cas de débordements motorisés pendant et après la TransvalQuad. Il suffit de faire le 17 pour les joindre.

Enfin, pour ceux qui seraient sur Valloire début Juillet, nous vous invitons à participer à la manifestation que les associations de protection de l'environnement ont décidées d'organiser : nous contacter pour plus d'information.

Transvalquad

Il faut opposer à la manne financière des quaders les conséquences financières de nuisances bien réelles sur la flore, la faune mais aussi sur "homo randonus" (☺) une espèce pas encore protégée mais qui pourrait se raréfier à l'avenir:.

Au-delà de nos actions pour maintenir un environnement de qualité sur Valloire, notre association souhaite aussi montrer qu'elle sait participer à la vie et l'animation locale. Cet été, nous organisons un certain nombre d'activités. A ce titre, nous remercions l'AEP (prêt de salle,...). Nous espérons votre participation.



Concours Exposition photos: Celle-ci sera sur le thème des fleurs de montagne et des croix (des villages aux sommets). Pour ceux que ce thème n'inspirerait pas, nous accepterons aussi le thème de l'année prochaine avec les « maisons fleuries » de Valloire. Au travers d'une animation sympathique, il s'agit de faire découvrir la nature et le patrimoine de la commune au travers de belles photos et de participer ainsi à la sensibilisation du plus grand nombre à sa nécessaire préservation.

- Tout le monde est invité à participer (adhérent ou non adhérent ; valloirin ou vacancier).
- Deux clichés maximum par thème et participant
- **Remise des photos** (avec le négatif ou le fichier numérique) au chalet Pierre-Paul ou par email **avant le 16 Juillet 2004**. Merci de joindre vos noms, coordonnées et une

courte description.

- L'association retiendra, à l'aide d'un jury, un total d'environ 100 photos
- L'association, s'occupera du tirage papier au format A4 (20x30) (les photos numériques doivent être prises si possible avec un appareil 2Mpixels et la définition maximum)
- Les photos seront **exposées du lundi 24 juillet au samedi 5 Août à l'AEP (Bâtiment du cinéma)** sur la mezzanine
- Une urne permettra aux visiteurs de désigner les meilleures qui seront validées par un jury. Un petit lot sera attribué à leurs auteurs.
- Sauf mention explicite contraire lors du dépôt, le participant accorde à l'association le droit de publier les photos sur son site web ainsi que dans un calendrier ou sur un poster l'année suivante
- L'association restituera à leur propriétaire toutes les photos soumises (négatifs, tirage papier,..)
- Un règlement détaillé est disponible sur le site web ou sur demande



Stage technique « Macro photo » : L'association prévoit d'organiser un stage technique "macro photo"

- Date : les 11, 12 et 13 juillet.
 - Lieu : AEP (salle à côté de la bibliothèque)
 - Un photographe professionnel l'animerá.
 - Effectif mini 5, maxi 12 (ouvert au plus de 16 ans)
 - Le but de ce stage sera de s'initier à la macrophotographie (i.e proxyphoto) par une revue des principes techniques mais aussi par des démonstrations pratiques.
 - Le stage se déroulera en fin de journée (de 16h à 19h) de façon à laisser tout un chacun se promener à sa guise en journée.
- Ce stage présuppose que les participants auront leur matériel photographique : 24x36 argentique ou numérique ou bien compact numérique, éventuellement complété par une bonnette (lentille) et un pied de poche.
 - Les stagiaires seront bien entendu incités à participer au concours exposition photos décrit précédemment.
 - Une participation au frais de 40 euros sera demandée.
 - Vous pouvez trouver plus d'informations sur notre site web ou en nous contactant.
 - L'inscription se fera au chalet Pierre Paul mais le stage se déroulera à l'AEP.



Mini-Festival "Nature et Environnement" : Il se déroulera sur 3 séances étalées sur 3 semaines afin de permettre au maximum de personnes de participer. Celui-ci permettra de projeter des films de qualité, primés au festival Nature et Environnement de la FRAPNA (Fédération Rhône Alpe de Protection de la Nature). Le programme n'est pas encore finalisé car nous n'avons pas encore l'autorisation de tous les producteurs. A ce jour, nous espérons pouvoir projeter :

- Jeudi 27 Juillet de 20h30 à 22h: Soirée Nature "Le loir, escapade nocturne" (grand prix mention nature) et "La tête dans les étoiles" (Prix du jeune public) de Sylvain Vincendeau,
- Jeudi 3 Août de 20h30 à 22h Soirée Nature Ailleurs avec "Huon, le sanctuaire du lagon" de Philippe Berthelot et "Le front des cerisiers" (prix artistique) de Kenichi Watanabe,
- Mercredi 16 Août de 20h30 à 22h Soirée Question Environnement avec "Losing Tomorrow" de Patrick Rouxel et "Plagues and Pleasures on the Salton Sea" (prix coup de coeur du jury) de Chris Metzler et Jeff Springer.
- Mercredi 23 Août de 20h30 à 22h. Soirée Question Environnement avec "Ceci n'est pas une alerte " de Christian Ugolini et Sandrine Guillot
- Certains de ces films sont déjà passés à la télévision (Canal+,...) mais nous pensons que beaucoup d'entre vous n'ont pas eu l'occasion de les voir. Toutes les projections se passeront à l'AEP de 20h30 à 22h. Elles sont gratuites et ouvertes à tous. Pensez à vérifier notre site web ou le programme de l'AEP pour les ajustements éventuels.

De manière plus brève, nous en profitons pour vous donner d'autres informations

- **Soirées Neige et Avalanches:** Les projections avec questions/réponses que nous avons organisées cet hiver ont eu un large succès. Nous avons fait salle comble plusieurs fois. Nous en profitons pour remercier les professionnels de la station qui sont intervenus.
- **Agrément Intérêt Général :** Notre association a obtenu récemment l'agrément intérêt général avec tous les avantages qui s'y rattachent : réduction d'impôts, etc..
- **Projets immobiliers:** Notre association est toujours vigilante par rapport au développement et aux différents projets immobiliers sur Valloire. Nous avons d'ailleurs exprimé notre souhait de participer à l'élaboration du PLU. Nous en profitons également pour vous informer d'une réunion d'information organisée par la mairie avec pour sujet une présentation des réalisations et des projets communaux Lundi 26 juin à 18h salle polyvalente. Nous y assisterons et en ferons un compte rendu sur notre site web.
- **Retenue Collinaire du Crey du Quart :** Suite à l'enquête publique, la préfecture a donné son autorisation pour la réalisation d'une retenue collinaire en lieu et place du lac de la Vieille. La régie touristique a indiqué qu'elle procéderait au vidage du lac à partir du 15 juin. Les travaux dureront deux ans et permettront entre autre d'élaborer une digue qui retiendra un nouveau lac d'une profondeur de 19 mètres et d'une capacité de 240 000 m3. Pour plus d'information sur ce projet, voir notre site web.
- **Pétitions loisirs motorisés :** La pétition nationale contre le développement des loisirs motorisés en espaces naturels dépasse largement les 150 000 signatures quand on additionne les signatures Internet et papier. Cette large participation illustre le souhait de beaucoup de nos concitoyens sur ce sujet. Cette pétition restera active jusqu'à l'automne. Pour une plus grande tranquillité sur les chemins de randonnée, vous pouvez vous aussi la signer et la faire signer sur <http://petition.stmedd.free.fr/> (ou sur papier à notre siège).

En résumé. Nous espérons que vous partagez notre point de vue sur la TransvalQuad. Dans tous les cas, nous vous invitons à participer à nos activités de l'été : concours exposition photo, stage « macro photo », mini festival environnement.... Si vous souhaitez en savoir plus sur notre association, vous pouvez visiter notre site web <http://www.vnea.net>, ou prendre contact avec l'un des membres du bureau de l'association.

Contacts :

Martine Falcoz : ☎ 04 79 59 07 30
Régis de Poortere: ☎ 04 76 25 13 00
Email : contact@vnea.net

Marie-France Martin : ☎ 04 79 59 01 02
Ignace Michelland: ☎ 04 79 05 95 26
Site Web: <http://www.vnea.net>